

CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON HISTOIRE ET CRÉATION



Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
service.accueil
@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019
Code APE : 9 103 Z



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON Établissement public de Coopération culturelle à caractère industriel et commercial Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n° 2025-09 du 14 mars 2025

Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Principal

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 7 mars 2025.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Morgan Touboul
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat
Maire de la commune de La Roche-Guyon : Capucine Faivre

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Laetitia Cesari-Giordani

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Représentants du personnel : Sophie Fournial, titulaire, Cyril Rasse, suppléant

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Représentants de l'Etat : DRAC : Laurent Roturier

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Julien Bachard, Thomas Vatel, Edwina Etoire-Manika
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Stefan Richter

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère
Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 17

Etaient également présentes :

- Françoise Carle, Directrice générale adjointe du Conseil départemental du Val d'Oise
- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Chrystelle Yachir, Responsable Gestion administrative et structuration des sites, Direction de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Mathieu Lamblin, Directeur par interim de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Lauren Begaud-Bordier, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
(pour la prise de notes)



CONSIDERANT,

Le Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2025 soumis aux membres,

A la section d'exploitationEn dépenses

- Une masse salariale à hauteur de 1 288 890,61€, en baisse de 1% par rapport au Budget Primitif de l'exercice 2024.
- Des dépenses de charges à caractère général à hauteur de 843 314.50€, en hausse de 6,9% par rapport au Budget Primitif de l'exercice 2024.

En recettes

- Une prévision de recettes propres de 626 000€, en hausse de 1,6% par rapport au Budget Primitif de l'exercice 2024.
- Des subventions d'exploitation en baisse de 3,2% par rapport au Budget Primitif de l'exercice 2024.
- Des subventions exceptionnelles estimées en cohérence avec la programmation culturelle.
- Une prévision de recettes de mécénat à hauteur de 40.000€.

Que le résultat prévisionnel est équilibré

A la section d'investissement

- La reconduction de crédits pour les opérations non clôturées à ce jour
- La création de deux nouvelles opérations : « Études complémentaires Théâtre » pour un montant de 186 158,40€ € et « Pavillon Villars » pour un montant de 112 341.60 €.

Que le résultat prévisionnel est équilibré

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2025.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 19

Pour extrait conforme au registre des délibérations

La Présidente de l'E.P.C.C.

Patricia José



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le